



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Endométriose

Question au Gouvernement n° 529

Texte de la question

ENDOMÉTRIOSE

Mme la présidente . La parole est à M. Christophe Blanchet.

M. Christophe Blanchet . « Elle me terrasse et m'accule / possède mon corps tout entier / me tord l'esprit, prend ses quartiers / elle me glace, elle me brûle / Toujours à l'heure, elle est ponctuelle / elle ne me fait jamais défaut / sort de l'ombre et me fait la peau / ma chère amie, elle est monstruelle » Voilà ce qu'écrit Marine Bonnot dans son poème *Rouge*.

Cette chère amie se nomme endométriose, une maladie qui touche plus d'une femme sur dix. Cette maladie silencieuse atteint nos épouses, nos mères, nos filles, nos sœurs, nos amies, nos collègues, sans que nous le sachions. En effet, trop souvent encore, la pudeur les retient de parler alors qu'elles souffrent en silence. Nombre d'entre nous, notamment les hommes, ne sommes pas conscients de ce que cette maladie inflige à ces femmes dans leur quotidien, leur intimité, leur sexualité et leur espoir d'avoir un enfant.

Vendredi 28 mars, à l'occasion de la journée mondiale de lutte contre l'endométriose, il est essentiel de constater qu'il manque encore cette communication nécessaire pour que les langues se délient et pour que nous soyons tous mobilisés avec elles, mobilisés notamment avec l'association EndoFrance. Je salue sa présidente, Yasmine Candau, et toutes les femmes combattantes qui l'accompagnent. (*Applaudissements sur les bancs des groupes EPR, SOC, DR, EcoS, Dem HOR, LIOT et GDR.*) Partout où il est possible d'écouter la douleur de ces femmes et de poser un prédiagnostic, il est crucial que les personnels soient informés et formés, que ce soit dans les milieux scolaire, médical ou professionnel.

Comment mettre en lumière cette maladie de l'ombre ? Comment susciter une lueur d'espoir chez les 4 millions de Françaises qu'elle touche tout en respectant leur pudeur et leur dignité ? Au-delà des soulagements apportés par l'aide médicale, et en attendant de trouver un traitement réparateur et définitif, les centres antidouleur obtiennent-ils tous les moyens nécessaires pour accompagner ces femmes et leur proposer autre chose que des médicaments ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes EPR, SOC, DR, EcoS, Dem HOR, LIOT et GDR.*)

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre du travail, de la santé, des solidarités et des familles.

Mme Catherine Vautrin, ministre du travail, de la santé, des solidarités et des familles . Mes premiers mots seront pour vous remercier d'avoir posé une question si importante pour la santé des femmes. (*Applaudissements sur les bancs des groupes EPR et Dem.*) Vous avez raison : les chiffres parlent d'eux-mêmes. Je veux néanmoins y ajouter une donnée, qui concerne l'errance médicale avant d'obtenir un diagnostic. En moyenne, elle dure sept ans. C'est dire si l'enjeu est important. Je veux souligner le travail de

recherche en la matière. Nous avons autorisé l'Endotest et nous l'expérimentons auprès d'une cohorte de 25 000 femmes. Les objectifs sont d'avoir une meilleure capacité à poser un diagnostic puis, dès lors que cela est fait, d'être en mesure de soigner.

En effet, les problèmes de l'endométriose et de l'infertilité sont liés. Au-delà des douleurs que vous avez décrites et qui reviennent chaque mois, existe pour certaines femmes atteintes d'endométriose une difficulté à concrétiser leur désir d'enfant. Là encore, avoir un traitement facilite la grossesse. J'insiste sur ce sujet parce que l'âge moyen à la naissance du premier enfant est de 31 ans en France. Y ajouter une errance médicale de sept ans compromet de manière quasi irrémédiable la satisfaction d'un désir d'enfant.

La volonté du gouvernement est d'aller plus loin avec le test dont j'ai parlé et, si possible, de le généraliser. D'autre part, à la demande du premier ministre, nous allons lancer un plan sur le virage démographique. Il comportera des mesures sur l'infertilité comme sur la garde des enfants, des mesures très concrètes que nous voulons construire avec vous. Merci pour votre engagement. *(Applaudissements sur les bancs des groupes EPR et Dem, ainsi que sur quelques bancs du groupe DR. – M. Sébastien Peytavie applaudit également.)*

Données clés

Auteur : [M. Christophe Blanchet](#)

Circonscription : Calvados (4^e circonscription) - Les Démocrates

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 529

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Travail, santé, solidarités et familles

Ministère attributaire : Travail, santé, solidarités et familles

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 26 mars 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 26 mars 2025